La Chaux info

Editeur responsable : La Municipalité **N° 40 - 5 mai 2015**

Le billet du rescapé

Mes chers concitoyen(ne)s,

Hier soir, lundi 4 mai 2015, 3 des 4 membres de la Municipalité de notre commune ont démissionné avec effet immédiat et ils ont rendus leurs clefs. Ce ne sont pas les réalisations de notre Syndic et le dévouement qu'elles ont impliqué depuis presque 11 ans qui sont en cause. Il aura laissé à notre village une empreinte durable. Cependant sa situation devenait intenable au dire même de certaines de nos autorités cantonales. Après le déni de réalité (il était averti depuis longtemps du rapport de force sur la fusion) puis le déni démocratique («nous avons été piégé par le Conseil général» appuyé par un éditorial où notre Conseil général a été qualifié de «cirque» et les Conseillers de «clowns»), il a, depuis deux mois, allumé de nombreuses mèches qui ont fini par éclater. Il y a une dizaine de jours, je suis intervenu pour empêcher des citoyens de notre commune de lancer une pétition demandant sa démission (je leur ai dit qu'il n'était pas souhaitable de jeter de l'huile sur le feu). Loin d'être un agitateur, j'ai souvent été un modérateur.

A la Municipalité, la situation était loin d'être si dramatique. Le ton, bien que froid, est toujours resté correct. Je pouvais même comprendre qu'une Municipale n'ait jamais accepté de me serrer la main depuis mon élection. De fait, il n'y a eu que très peu d'affrontements pour la raison qu'il y a eu très peu de débats depuis le 1er décembre 2014. L'année dernière a été terminée sans bilan et cette année a commencé sans perspectives, comme si la vie municipale devait se borner à expédier des affaires courantes (il y a pourtant de grands sujets en cours). Mes questions ou mes points de vue venaient parfois «égayer» nos séances mais rien de très spécial. D'autant plus que notre syndic esquivait les réponses et refusait le débat autant que possible.

Que fallait-il faire quand notre syndic organisait des séances en cachette sur des sujets relevant d'un de mes dicastères? Il y a bien eu rupture de la collégialité mais elle n'était pas de mon fait. Chacun peut avoir son opinion mais certaines pratiques étaient inadmissibles.

Hommage au travail réalisé mais, je vous le dit très franchement, il était temps que cela s'arrête sous peine que La Chaux ne devienne une république bananière.

Les démissionnaires portent seuls la responsabilité d'avoir démissionné brutalement. Ils se sont moqués de la continuité à assurer jusqu'aux élections complémentaires. Ils sont libres d'imputer à de soi-disantes calomnies — un leitmotiv répété depuis début mars — ou à autrui leur démission. Qui va croire que poser la question des ambitions politiques avérées et maintenant perdues de notre ancien syndic était une calomnie? Et si se prétendre calomnié était une calomnie?

Le but de cette campagne était seulement de faire croire que c'étaient les opposants à la fusion qui étaient la cause de la dégradation de l'ambiance (moi en premier évidemment). Jeter l'opprobre sur des opposants? Nous aurions préféré un débat public! Et c'était une erreur politique pour deux raisons: les opposants étaient et sont toujours majoritaires et nous ne sommes jamais entrés dans le jeu de l'invective personnalisée. Les opposants à la fusion ont eu une victoire discrète alors que la défaite des autres a été bruyante. Depuis le 23 mars, les opposants à la fusion n'ont pas publié un mot !

Je regrette la démission de Pascal Rossy. Il a beaucoup travaillé pour notre commune et son action n'a pas toujours été reconnue à sa juste valeur par ses

collègues (il s'en est plaint à moi dès le 1er décembre, lendemain de mon élection). Il connaissait ses dossiers et je l'appréciais. Il n'a pas bien supporté, ces derniers 10 jours, la chute en devenir de notre syndic. Vraiment dommage et chapeau! Nous devrons faire sans lui.

Notre syndic se devait d'entraîner avec lui ses plus anciens collègues pour bien me désigner comme le problème… Mais finalement, il s'est mis hors-jeu et la vie va continuer.

Le présent

Je ne peux évidemment tenir seul des séances municipales. Je suis en communication avec Andréa Arn, Préfète du District de Morges et deux personnes seront nommées à la Municipalité par le Conseil d'Etat pour me rejoindre et assurer la continuité jusqu'au 28 juin. La réponse sera connue, au plus tard, d'ici huitaine.

Mary-Line, notre boursière, est par ailleurs en vacances jusqu'au 15 mai. Thérèse, notre secrétaire est également en vacances d'aujourd'hui au 12 mai. Je m'entends bien avec les deux et cela n'a rien d'un hasard! Je suis généralement de bonne composition tout comme elles le sont. Je devais aussi partir aujourd'hui pour quelques jours mais j'ai annulé mon voyage.

Pour d'éventuels problèmes, vous pouvez me joindre au 079 512 98 33 et, en cas d'absence, au 021 861 03 24.

Prochaines élections

Les élections complémentaires sont fixées au dimanche 28 juin 2015. Le délai pour le dépôt des listes de candidats et candidates est au lundi 18 mai 2015. Voyez la feuille en annexe.

Conseil général

Il faudra également repourvoir le Conseil général d'un(e) président(e) et d'un bureau, également pour l'essentiel démissionnaire. Ces démissions n'ont évidemment rien à voir avec une quelconque difficulté de collaboration. On trouve là l'épilogue de la fusion: le tir est groupé et concerté. Le Conseil général se réunira comme prévu le 11 juin en présence de Madame la Préfète. Il est possible qu'une assemblée de commune soit organisée avant cette date.

«Audit» de l'EHL

Avant de démissionner, notre syndic a signé un contrat avec des étudiants de l'EHL (Ecole hôtelière de Lausanne) pour une étude sur les bâtiments communaux. Le coût en est de 10'000 francs + des frais de l'ordre de 2000 francs (j'ai découvert ce montant supplémentaire ce matin). J'ai décidé de continuer à honorer ce contrat en lui donnant une nouvelle couleur. Il sera une première expérience de «démocratie participative» pour notre village. Il sera aussi l'occasion de faire une sorte d'audit sur les comptes 2014 de notre village, afin de les rendre compréhensibles pour tous. Les premières pistes montrent que l'on pourrait économiser de l'argent! Vous serez consultés dans les prochaines semaines.

Comme vous le voyez, le travail municipal ne s'arrête pas et la vie continue.

Eric Vion, Municipal.